



PONT-D'AINFORM !

Mairie de PONT D'AIN - JANVIER 2019



À VOS AGENDAS

- Dimanche 13 janvier - Vœux de la Municipalité à la salle des fêtes à 10h30
- Mardi 15 janvier - Don du sang à la salle des fêtes de 8h30 à 12h30
- Lundi 21 janvier - Conseil municipal en mairie à 20h
- Samedi 26 janvier - Loto de la Boule d'Oussiat à la salle des fêtes à 20h

■ LE SITE INTERNET

Vous l'avez sûrement constaté : depuis quelques temps, le site Internet de la commune est indisponible. Devenu trop vieux et non conforme aux nouvelles exigences en termes de sécurité, il n'est plus opérationnel et la commission communication a fait le choix de le renouveler : nouveau prestataire, nouvelle présentation, nouvelles rubriques, plus actuel et plus dynamique.

Après avoir rencontré plusieurs fournisseurs, le choix s'est porté sur Nathis Web, qui a réalisé, entre autres, le site de la Com-Com et celui de la commune de Neuville sur Ain. Plusieurs réunions (dont une avec des personnes extérieures de tous âges pour mieux fixer les besoins) ont permis d'établir une stratégie. Nathis Web mettra en page nos demandes et cela en plusieurs étapes que nous validerons à chaque fois. Tout cela est un travail de longue haleine qui demande du temps. Il faudra donc encore patienter encore durant de longues semaines avant de retrouver enfin un Pont d'Ain.fr performant et dynamique.

ÉTAT CIVIL



Naissance

1^{er} décembre - Inès FEKIR

Décès

25 novembre - François VARGAS

INFOS MAIRIE

■ CÉRÉMONIE DES VŒUX 2019

Le dimanche matin 13 Janvier, dès 10 h 30, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal accueilleront les invités, élus locaux et administrés pondinois à la salle des fêtes pour passer un moment convivial, informel. Cette année nous recevrons les Marins de l'Oignin qui nous donneront un aperçu de leur talent. Pour clôturer la matinée, un apéritif dînatoire vous sera offert.

■ DÉMARCHAGES ABUSIFS

L'ALEC 01 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain) reçoit régulièrement des réclamations concernant un démarchage par téléphone d'entreprises se faisant passer pour sa structure ou pour le Département de l'Ain. L'agence tient à rappeler qu'elle n'effectue aucun démarchage : les personnes qui souhaitent des renseignements sollicitent l'APEC 01 par téléphone, par mail ou pour un rendez-vous personnalisé. Lors du démarchage, vérifiez bien les informations données avant de signer quoi que ce soit. Vous pouvez également déposer plainte pour escroquerie auprès du Procureur de la République.

Il faut être également vigilant sur les réseaux sociaux concernant les publicités, par exemple l'isolation à 1 euro ou l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-production. Certaines sont trompeuses et affichent des logos et des noms d'organismes officiels sans autorisation.

Quelques astuces pour éviter les arnaques sur Internet :

- Méfiez-vous des offres trop belles.
- Vérifiez que le site que vous visitez est en https.
- Vérifiez si le site possède les mentions légales (obligatoires).

En tout état de cause, faites preuve de vigilance concernant les offres proposées.

■ LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Qu'est-ce que monoxyde de carbone (CO) ? Ce gaz provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol (ce gaz ne vient pas des appareils électriques). Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne fonctionnent pas bien : cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint non électrique, poêle, cheminée. D'autres appareils produisent également du monoxyde de carbone : braser et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage. Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Que faire pour prévenir les accidents ? Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduits, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil a bien été vérifié. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est installée correctement. Bien utiliser vos appareils : n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, braser, barbecue... pour vous chauffer, n'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur (barbecue, braser) dans le logement, les groupes électrogènes s'installent au dehors : ni dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.

Que faire en cas d'urgence ? Quand un appareil de chauffage ou de cuisson est en marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous.

PONT D'AIN

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

Dimanche 13	Vœux du maire à la salle des fêtes à 10h30
Mardi 15	Don du sang salle des fêtes de 8h30 à 12h30
Vendredi 25	Conférence du collège à la salle des fêtes à 17h
Samedi 26	Loto de la Boule d'Oussiat salle des fêtes à 20h

FÉVRIER

Samedi 2	Déjeuner dansant FNACA salle des fêtes à 12h
Samedi 2	Conscriflette des classes en 3 et 8 à l'Escale à 9h
Mercredi 6	A.G. Amis de la Catherinette à la Mairie à 20h
Samedi 9	Tournoi de foot jeunes au gymnase à 9h
Dimanche 10	Tournoi de foot jeunes au gymnase à 9h
Vendredi 15	Concours de coinche Marronniers 18h30

MARS

Samedi 2	Vente de Boudin Boule d'Oussiat à partir de 9h
Dimanche 10	Vide-dressing du Sou à la salle des fêtes à 9h
Mardi 12	Don du sang salle des fêtes de 15h30 à 18h30
Samedi 16	Concours de boules aux Marronniers à 13h30
Samedi 16	Journée verte sous la salle des fêtes à 9h
Dimanche 17	Tartiflette Harmonie Pondinoise à l'Escale à 9h
Mardi 19	Commémoration au monument à 17h30
Samedi 23	Vente de gibier Chasse Pont d'Ain à l'Escale 9h
Samedi 30	Choucroute et pétanque des classes en 7 et 2
Dimanche 31	Concert École des 3 rivières salle des fêtes à 14h

AVRIL

Samedi 6	Théâtre du Fleurissement salle des fêtes à 20h
Dimanche 7	Chasse aux œufs du Sou au Blanchon à 10h
Mardi 9	Expo artistique Club Féminin à 10h
Samedi 13	Journée des classes en 9 et 4 à partir de 10h
Samedi 13	Galettes des pompiers parking du Pont à 9h
Mardi 30	Concert printemps Harmonie salle des fêtes 20h30

MAI

Mercredi 8	Commémoration au monument à 11h
Samedi 18	Kustom Bike des Eagle's Riders à la Halle à 10h
Dimanche 19	Kustom Bike des Eagle's Riders à la Halle à 10h
Vendredi 24	Spectacle du collège à la salle des fêtes à 20h
Dimanche 26	Élections européennes à la mairie de 8h à 18h
Mardi 28	Don du sang salle des fêtes de 8h30 à 12h30
Vendredi 31	Concours de boules aux Marronniers à 13h30

JUIN

Dimanche 2	Courses pédestres du Sou sous salle des fêtes 9h
Jeudi 13	Spectacle École du Blanchon à la salle des fêtes
Vendredi 14	Spectacle École du Blanchon à la salle des fêtes

JUIN (suite)

Samedi 15	Gala de Boxe au gymnase à partir de 19h
Dimanche 16	Vente de galettes Boule du Four à l'Escale à 9h
Mardi 18	Commémoration au monument à 18h
Vendredi 21	Fête de la musique Harmonie à Oussiat à 19h
Samedi 22	Fête de la musique Comité Animation la Halle 19h
Dimanche 23	Fête de la Catherinette sur le site à partir de 10h
Vendredi 28	Concours de boules aux Marronniers à 18h30
Dimanche 30	Kermesse Sou des Ecoles à la Halle à partir de 10h

JUILLET

Samedi 6	Concours de boules aux Marronniers à 13h30
Samedi 6	Fête de la Halle à la Halle à partir de 19h
Dimanche 14	Commémoration au monument à 11h

AOÛT

Dimanche 4	Brocante de l'Union Commerciale à la Halle à 6h
Mardi 13	Don du sang salle des fêtes de 15h30 à 18h30
Dimanche 18	Stock-car sur l'anneau du Blanchon à partir de 10h
Jeudi 22	Concours de Boules à Oussiat à partir de 8h

SEPTEMBRE

Dimanche 1 ^{er}	But d'honneur Boule des Marronniers à 8h15
Samedi 7	Portes ouvertes Pont d'Ain Boxe au gymnase 10h

OCTOBRE

Samedi 5	Assemblée Générale Harmonie à l'Escale 10h30
Samedi 5	Vente de brioches Jeunes Sapeurs-Pompiers 9h
Dimanche 6	Vente de brioches Jeunes Sapeurs-Pompiers 9h
Samedi 12	Andouillettes Donneurs de sang à l'Escale à 10h
Vendredi 18	A.G. Boule des Marronniers au chalet à 18h30

NOVEMBRE

Dimanche 3	Galettes du Sou au sous-sol salle des fêtes à 9h
Dimanche 3	Repas du CCAS à la salle des fêtes à partir de 12h
Samedi 9	Boudin de la chasse d'Oussiat sur le parking à 9h
Samedi 9	Salon artisanal à la salle des fêtes à partir de 10h
Dimanche 10	Salon artisanal à la salle des fêtes à partir de 10h
Lundi 11	Commémoration au monument à 11h
Mardi 12	Don du sang à la salle des fêtes de 8h30 à 12h30
Samedi 23	Cochonnaille des classes en 3 et 8 à l'Escale à 9h
Dimanche 24	Sainte-Cécile Harmonie Pondinoise à partir de 10h
Dimanche 24	Bourse aux jouets du Sou à la salle des fêtes à 9h

DÉCEMBRE

Samedi 14	Goûter de Noël Club Amitié salle des fêtes 14h
Vendredi 20	Huîtres des classes en 9 et 4 salle des fêtes à 19h

Les horaires sont donnés à titre indicatif et seront précisés dans les différents Pont d'Ainform de chaque mois. Merci de signaler à la mairie toutes modifications, rajouts ou suppressions.

REVALORISATION DES TARIFS MUNICIPAUX

AU 1^{er} JANVIER 2019

	en €
Bât. Mairie	
Location d'une salle de réunion (une réunion d'au-plus une journée de 8 h 00 à 8 h 00)	53.00
Location de la salle de gymnastique (tarif horaire)	5.60
Location de la salle de danse (tarif horaire)	5.60
Gymnase	
Location du gymnase hors période de chauffage (tarif horaire)	35.00
Location du gymnase en période de chauffage (tarif horaire)	73.00
Occupation du domaine public (terrasses)	
Redevance calculée en fonction du nombre de mètre carré occupé pour une année civile	14.50
Cimetière	
Concession dans le cimetière (tarif pour un mètre carré pour 30 ans)	161.00
Concession dans le Columbarium (pour un emplacement pour 30 ans)	317.00
Jardin du souvenir (pour un dépôt de cendres avec inscription sur la stèle commune)	96.00
Halle	
Location de la Halle sans éclairage pour une manifestation d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	191.00
Location de la Halle avec éclairage pour une manifestation d'au plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	336.00
Podium	
Location par une personne morale ayant son siège social à Pont d'Ain (tarif au mètre carré de podium loué) pour une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	2.10
Location par une personne morale ayant son siège social dans l'une des communes membres de la CCRAPC (tarif au mètre carré de podium loué) pour une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	4.10
Location par une personne morale ayant son siège social dans une commune non membre de la CCRAPC (tarif au mètre carré de podium loué) pour une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	9.20
Location par une personne physique ayant son domicile à Pont d'Ain (tarif au mètre carré de podium loué) pour une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	2.10
Transport du podium par un véhicule communal (tarif calculé en fonction du nombre de kilomètre aller-retour parcourus pour livrer le podium)	1.60
Main d'œuvre pour le montage/démontage du podium par du personnel communal (tarif calculé en fonction du nombre d'heure passé par chaque personne mise à disposition, y compris le temps de trajet) durant son temps de travail habituel	19.70
Salle des fêtes	
Location de la salle de Réception pour une manifestation organisée par une personne morale ayant son siège social en-dehors de Pont d'Ain – Manifestation générant des recettes (entrées, buvettes, vente de produits ou prestations diverses...) d'une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	663.00
Location de la salle de Réception pour une manifestation organisée par une personne morale ayant son siège social en-dehors de Pont d'Ain - Manifestation ne générant pas de recettes (entrées, buvettes, ventes de produits ou prestations diverses...) d'une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	213.00
Location de la salle de Réception pour une manifestation organisée par une personne morale ayant son siège social à Pont d'Ain - Manifestation générant des recettes (entrées, buvettes, vente de produits ou prestations diverses...) d'une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	171.00
Location de la salle de Réception pour une manifestation organisée par une personne morale ayant son siège social à Pont d'Ain - Manifestation ne générant pas de recettes (entrées, buvettes, ventes de produits ou prestations diverses...) d'une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	81.00
Location de la salle de Réception pour une manifestation d'ordre privé (non ouverte au public) organisée par une personne physique demeurant à Pont d'Ain d'une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	171.00
Location du sous-sol de la salle des fêtes (manifestation d'une durée d'au-plus une journée (de 8 h 00 à 8 h 00)	104.00
Caution pour la location de la salle de réception et/ou du sous-sol de la salle des fêtes (par contrat de location)	521.00
Brotteaux du Blanchon	
Terrain communal pour l'organisation d'une manifestation d'une journée (de 8 h 00 à 8 h 00), y compris temps de préparation les jours précédents et temps de rangement les jours suivants	377.00

La gratuité de la location de la salle des fêtes est maintenue pour l'organisation, par chaque association pondinoise, d'une manifestation par année. Le maire pourra accorder des exonérations totales ou partielles pour motif d'intérêt général.

■ AFFICHAGE

Je peux poser une affiche au bord de la route ?

Vous organisez une manifestation locale et vous souhaitez installer des panneaux ou affiches le long des routes départementales pour la faire connaître. Attention, en dehors des agglomérations, la publicité sur le domaine public routier (chaussée, carrefours, accotements) est interdite. Pour la pose d'affiches dans les agglomérations, contactez la mairie, voire la direction départementale des territoires : ddt-pub@ain.gouv.fr.

INFOS ASSOCIATIONS

■ LES CLASSES EN 9 ET 4

La prochaine réunion de préparation du banquet 2019 aura lieu le vendredi 11 janvier à 19 h 30 à la mairie. Si vous êtes né(e) une année finissant en 9 ou en 4, n'hésitez pas à rejoindre les membres des classes en 9 et 4. Vous aurez 5, 10, 15, ... 100 ans en 2019 ? Sautez le pas, ils vous accueilleront avec plaisir. Vous souhaitez participer au défilé et au banquet du 13 avril 2019 ? Suivez-les : <http://classespontdain.jimdo.com> Facebook et Instagram.

Vous avez des questions ?
classes.9.4.01160@gmail.com ou 06 20 31 10 58.

■ DES NOUVELLES DU SOU DES ÉCOLES

Dimanche 4 novembre le Sou des écoles a organisé la vente de ses traditionnelles tartes. Préparées avec amour par de nombreuses petites mains, cette année encore, elles ont remporté un vif succès auprès d'acheteurs gourmands. Plus de 400 tartes ont ainsi été vendues en quelques heures. Il est à souligner qu'à l'occasion de cette manifestation, de nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe coordinatrice. Grâce à l'énergie de tous, tout s'est bien déroulé et dans la bonne humeur.

C'est ensuite la Bourse aux vêtements, jouets et puériculture qui a mobilisé les bénévoles du Sou, dimanche 25 novembre. 57 exposants venus de tout le département, voire au-delà, étaient présents. Dès 8 h 30, les visiteurs-acheteurs ont pu déambuler entre les différents stands et profiter des services de petite restauration et de buvette. La bourse s'est terminée à 17 h et a visiblement satisfait les différents participants.

L'action du Sou des écoles s'est poursuivie en cette fin d'année avec la confection de sachets de papillotes destinés à tous les élèves de maternelle et de primaire de Pont d'Ain. La distribution a eu lieu les 19 et 21 décembre. Le Sou des Écoles tient à remercier tous les bénévoles qui participent à l'organisation et au bon déroulement de ces manifestations ainsi que la Municipalité pour son aide matérielle et logistique. Le Sou des écoles vous donne rendez-vous en mars pour le vide-dressing.

■ LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

Sur l'île, aux abords de la mairie, plusieurs nichoirs ont été installés et en octobre dernier, ce refuge a été officialisé, en quelque sorte inauguré... Le Centre de Loisirs, tout comme les écoles, seront invités par la LPO pour observation et étude, tous les enfants doivent être impliqués...

Dans cet espace, il a déjà été observé : chardonneret élégant, pinsons des arbres, cingle plongeur, couleuvres vipérines (pas dangereuses)...

Ce lieu est protégé : pas de pesticides, espace enherbé, conditions favorables à la biodiversité. On n'y chasse pas. D'autres projets verront peut-être le jour en partenariat avec SR3A, la FRAPNA, ECOPOLE dans la carrière de Pérouges avec animations et pourquoi pas un hôtel à insectes. À suivre...



■ LA PÊCHE

Voici la nouvelle année et pour tous les amateurs de pêche, le temps est venu de renouveler leur carte. Tous ceux qui veulent, malgré le froid, «taquiner le goujon», doivent être en règle dès le 1^{er} janvier et posséder le permis 2019. Depuis l'an dernier, il n'est plus disponible que sur Internet. Vous pouvez donc le commander, le régler et l'imprimer de chez vous. Pour ceux qui n'ont pas Internet, vous pouvez vous présenter, pour Pont d'Ain à la Cave du Val d'Or, 16 rue Antoine de Saint-Exupéry (Tél. 04 74 39 14 76), qui saura vous accueillir et effectuera les démarches. Alors, bon permis et bonne pêche !

■ UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LE TCHOUK-BALL

Une nouvelle association vient de voir le jour en décembre à Pont d'Ain : TCHOUK-BALL PONT D'AIN

Le Tchouk-ball, vous connaissez ? C'est un sport collectif d'adresse, de technique, de rapidité et surtout, sans contact physique avec l'adversaire. Vous avez entre 16 et 76 ans, vous voulez découvrir un nouveau sport ? Venez nous voir le mercredi soir de 20 h 30 à 22 h au gymnase dans un état d'esprit de loisir et de convivialité. Pour tous renseignements, Tél. 06 70 71 09 99.

INFOS ÉCONOMIQUES

■ LA ZONE EX-VERILAC

Que se passe-t-il au 53, rue du 1^{er} septembre ?

C'est une zone artisanale et à ce jour, tous les bâtiments existants sont, soit vendus, soit en cours de vente pour une occupation prochaine par un antiquaire, un ébéniste... Quelques sociétés, déjà bien installées, y travaillent.

Les principales connues sont :

- **A2ML** - Entrepôt, agencement de meubles pour magasins,
- **Van Der Plas** - Entreprise hollandaise, commerce de fleurs naturelles,
- **Ormex Confort** - Atelier ergonomique d'oreillers sur mesures
- **C.T.H.** Centre Technique d'Hygiène : stockage d'aliments pour animaux de ferme ou autres
- **La maison des bulles** : Vous pouvez acheter de la limonade «Peillod» ou du cidre brut l'«Ancestral». Cet établissement pratique la mise en bouteilles de tailles différentes pour de nombreuses boissons «bio» selon les demandes de producteurs divers et variés, et même étonnants ! Alors ça pétille ou pas ! Très bon accueil !!! C'est une structure intéressante et pleine de projets.
- **Le Rotin Filé - Rotin Mobilier** - déjà bien connu par l'intermédiaire de son dirigeant et de ses employés pour son aide très appréciée, à la municipalité, au Centre de Loisirs, à l'UCA, au Comité de Fleurissement et ce n'est pas fini (projets en cours) etc... Cette entreprise prospère en terre pondinoise !

Depuis son installation, un espace «exposition-vente» s'est joliment développé. Des stages sont proposés (enfants ou adultes) qui peuvent s'offrir en bons cadeaux ! À visiter, vous serez certainement conquies, ravis.